



---

## 24<sup>ème</sup> session du Conseil des droits de l'homme

Point 10 de l'ordre du jour

### Dialogue interactif de haut niveau sur la situation des droits de l'homme en Somalie

Genève, le 24 septembre 2013

Déclaration de la Suisse

---

Monsieur le Président,

La Suisse remercie son Excellence M. Abdi Farah Shirdon et les autres intervenants de haut niveau pour ses interventions lors de ce dialogue interactif sur la situation de droits de l'homme en Somalie.

La Suisse se félicite de l'adoption d'une feuille de route nationale pour la protection et la promotion des droits de l'homme en Somalie, ainsi que des autres efforts entrepris par le gouvernement somalien en vue de promouvoir le respect des droits de l'homme et d'intégrer cet objectif dans ses programmes. Dans ce sens, la Suisse salue l'approbation du New Deal Compact le 16 septembre dernier à Bruxelles.

Par ailleurs, la Suisse soutient la demande de l'Expert indépendant sur la situation des droits de l'homme en Somalie visant à associer le plus largement possible la société civile aux consultations sur la feuille de route ainsi qu'à sa mise en œuvre ; il est indispensable, à nos yeux, que la société civile puisse prendre part à ces développements décisifs. La mise en œuvre de cette feuille de route devrait également se faire en étroite coordination avec la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie et la Mission de l'Union africaine en Somalie. La Suisse salue le mandat fort de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie et **nous serions intéressés de connaître l'avis des intervenants sur la manière dont la communauté internationale peut appuyer concrètement la mise en œuvre de la feuille de route, en collaboration avec le gouvernement somalien.**

La Suisse demeure très préoccupée par l'ampleur des violences sexuelles commises à l'encontre des femmes en Somalie. A cet égard, nous appelons le gouvernement somalien à mieux protéger les femmes contre les violences sexuelles et à mener des investigations immédiates et des poursuites pénales effectives. Je me permets aussi de soulever la question suivante : **Quel rôle concret le gouvernement somalien peut-il jouer pour mettre fin à l'impunité qui prévaut largement en ce qui concerne les crimes sexuels ?**

Les enfants sont les membres les plus vulnérables d'une société et paient souvent le plus lourd tribut aux conflits armés. La Suisse appelle toutes les parties au conflit armé à protéger les enfants contre

toutes les formes d'abus et à ne pas les enrôler ni utiliser dans les hostilités. Ainsi, l'Expert indépendant peut-il nous informer sur **quelles mesures le gouvernement somalien a déjà engagées en vue d'assurer une meilleure protection des enfants ?**

Selon l'Expert indépendant, en dépit de l'amélioration de la situation sécuritaire dans le pays et en particulier à Mogadiscio, la population civile est régulièrement la cible d'attaques, les défenseurs des droits de l'homme et les journalistes étant particulièrement visés. L'instabilité de la situation politique et juridique en Somalie entrave considérablement le travail des organisations internationales et des défenseurs des droits de l'homme. Il nous intéresse donc de savoir **comment ces thèmes sont repris dans la feuille de route et quelles stratégies l'Expert indépendant propose pour assurer une meilleure protection des défenseurs des droits de l'homme ?**

Je vous remercie.